

Déclaration intersyndicale au CSEC du 14 février 2023

Les élus CSEC unanimes souhaitent tout d'abord alerter de manière officielle la Direction Générale sur le fait que les élus des différents CSE, compte tenu de la situation, ne seront pas dans la possibilité de bénéficier de l'ensemble des informations liées à la mise en œuvre de l'XP BRSA dans leurs territoires respectifs lors des prochaines consultations et suivant le calendrier contraint dans lequel elles doivent se dérouler.

Nous demandons également que cette alerte soit consignée au P.V et transmise au Directeur Général de Pôle Emploi.

En effet, un premier constat s'impose dans les établissements impactés par l'XP BRSA : Les calendriers, les documents communiqués et les réponses aux questions sont lacunaires et « les études d'impacts » présentées ne font pas apparaître clairement les répercussions de cette expérimentation sur le process opérationnel, les organisations, les publics concernés, les conditions de travail, les moyens dévolus et les indicateurs associés.

Un autre constat se fait également : le rendu du rapport « France Travail » au gouvernement par le préfigurateur est à nouveau repoussé et dans de nombreux établissements les discussions avec les conseils départementaux se font à des rythmes différents où sont loin d'aboutir à des feuilles de route complètes alors que nous sommes déjà mi-février. Nous ne parlerons même pas des départements expérimentaux où les territoires n'ont même pas encore été clairement déterminés. Nous n'avons pas non plus besoin d'aborder le principe que les feuilles de route et les demandes de moyens financiers associées devront être validées par l'équipe du préfigurateur de France Travail avant déploiement et de fait, ce n'est qu'à ce moment-là que les XP prendront un caractère officiel et définitif.

Ces 2 constats confortent notre conviction : Il est prématuré de rendre les avis éclairés attendus au sens du code du travail,

Nous rappelons qu'il est indispensable pour les élus des CSE de disposer d'une communication complète sincère et loyale.

Au regard des éléments précités, les élus du CSEC rappellent leur demande formelle d'organiser une réelle information de l'instance CSEC en présence du porteur du projet M. Paul Bazin, sur l'ensemble des éléments relevant du cadre national de l'expérimentation BRSA et non pas en l'intégrant dans un point d'actualité sur « France Travail ».

Les élus du CSEC demandent également qu'un report des avis soit décidé dans l'ensemble des établissements à l'initiative de la Direction tant que l'ensemble des informations ne seront pas connues et les réponses ne seront pas apportées.

Enfin, les élus du CSEC rappellent leur demande d'être informés de l'ensemble des expérimentations BRSA mises en œuvre dans chaque établissement concerné, ces expérimentations préfigurant France Travail.